

**Informations et pièces complémentaires à joindre
au formulaire unique de demande de subvention
ASSOCIATIONS CERFA 12156-05**

Nom de l'association :

Numéro SIRET * :

** Obligatoire pour toutes associations demandant une subvention auprès d'une collectivité.*

Nombre total d'adhérents * :

Nombre d'adhérents noviodunois :

** Pour les associations bénéficiant de plusieurs sections, merci de préciser le nombre d'adhérents /section*

• Adhérents à partir de 18 ans :

• Adhérents moins de 18 ans :

Votre association est-elle rattachée à une fédération ?

Oui

Non

Si oui laquelle :

Votre association possède-t-elle un éducateur/professeur
Diplômé d'état ? :

Oui

Non

Si oui précisez le nombre :

Votre association participe-t-elle à une manifestation municipale ?

Oui

Non

Si oui, laquelle :

Votre association organise-t-elle des spectacles * ?

Oui

Non

** uniquement les associations à vocation culturelle*

Date :

Nom et Qualité :

Signature :

Pour toute demande :

- ✓ Les statuts de votre association et la copie de déclaration en Préfecture ou la copie de parution au journal officiel *
** Si votre demande est un renouvellement, vous joindrez ces documents seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale.*
- ✓ Déclaration sociale nominative (DSN) pour les associations employant du personnel
- ✓ Rapport d'activité et derniers comptes annuels approuvés
Vous communiquez votre rapport d'activité, le procès-verbal de la dernière assemblée générale ainsi que les derniers comptes annuels approuvés par votre assemblée générale : compte de résultat et bilan comptable.
- ✓ Vos relevés bancaires et/ou postaux (comptes courant et/ou livrets épargne)
- ✓ RIB ou RIP

IMPORTANT : la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.